ART. 34 N° 177

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 177

présenté par

M. Lurton, Mme Valentin, M. Bony, M. Brun, M. Le Fur, Mme Poletti, M. Leclerc, M. de Ganay, M. Perrut, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Grelier, M. Ramadier, M. Door et M. Viala

ARTICLE 34

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.